



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-137820>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **24-137820**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Grand Angouleme agglomération

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Activités liées à l'eau

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Usine de traitement de l'eau potable du Pontil à Touvre - Expertise sur la problématique des bétons

**Description** : Usine de traitement de l'eau potable du Pontil à Touvre - Expertise sur la problématique des bétons

**Identifiant de la procédure** : 3744e078-24db-4dc1-b3d4-ed0034169402

**Identifiant interne** : GA-24164

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'accord-cadre est composite : - Il comprend un marché simple à prix forfaitaire correspondant aux prestations d'expertise du béton. - Il comprend un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sur base de prix unitaires pour les prestations de prix journaliers d'experts et d'ingénieurs ainsi que de réunions supplémentaires, par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires annexé à l'acte d'engagement. Le montant maximum des commandes par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires est de 10 000,00 Euros HT pour la durée totale d'exécution de l'accord-cadre en application du 2° de l'article R2162-4 du Code de la commande publique. La prestation est décomposée en 2 parties techniques à exécuter distinctement, à savoir : - Phase n°1 : Confirmer ou non une pathologie du béton / caractériser le désordre; - Phase n°2 : Recherche des causes du désordre. Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 4 mois. Les prix de l'accord-cadre sont définitifs et fermes. Ils peuvent être actualisés.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 60,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 60,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le candidat se rendra obligatoirement sur place afin d'apprécier toutes les sujétions influant sur sa proposition. Chaque visite devra être programmée avec le service Eau Potable Stratégie Ressource au n° 06.08.28.25.50.

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Usine de traitement de l'eau potable du Pontil à Touvre - Expertise sur la problématique des bétons

**Description :** Usine de traitement de l'eau potable du Pontil à Touvre - Expertise sur la problématique des bétons

**Identifiant interne :** GA-24164

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 4 mois.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 60,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Expérience similaire dans l'expertise béton en interface avec de l'eau - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Pour les marchés publics de services, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; - L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise - L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; - Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés). A ce titre, le titulaire ou le mandataire en cas de groupement devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour

réaliser les missions objet de la présente consultation et devra justifier des compétences suivantes : - Certification OPQIBI 1110 inspection détaillée d'ouvrages d'art courants - Certification OPQIBI 1203 étude de structures béton complexes - Certification OPQIBI 1820 diagnostic d'ouvrages d'art. Il est précisé que ces qualification sont rendues obligatoire.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=595638&orgAcronyme=s4l>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 23/01/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 3 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Mission d'expertise sur la problématique des bétons à l'usine de traitement de l'eau potable du Pontil à Touvre

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française

**Montage financier :** Le budget eau potable de GrandAngouleme financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été

effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le marché est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique. »

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Grand Angouleme agglomération

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Poitiers

**Numéro d'enregistrement :** 17860004500029

**Adresse postale :** Hotel Gilbert

**Ville :** Poitiers cedex

**Code postal :** 86020

**Subdivision pays (NUTS) :** Vienne ( FRI34 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone** : +33549607919

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Grand Angouleme agglomération

**Numéro d'enregistrement** : 20007182700089

**Département** : FRI31

**Adresse postale** : 25 boulevard Besson Bey

**Ville** : Angouleme cedex

**Code postal** : 16023

**Subdivision pays (NUTS)** : Charente ( FRI31 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service commun de la commande publique - A l'attention de Madame Sylvie GIRARDEAU

**Adresse électronique** : [marche-public@grandangouleme.fr](mailto:marche-public@grandangouleme.fr)

**Téléphone** : +545386984

**Adresse internet** : [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://demat-ampa.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://demat-ampa.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 270d7684-d821-42b9-be42-d9aad5e04cb9 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 09/12/2024 à 10:19

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 09/12/2024

